



Document de présentation

Le 20 novembre 2009, la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (ci-après la Convention), fêtera son vingtième anniversaire. A cette occasion, six partenaires actifs dans le domaine des droits de l'enfant ont décidé de mettre sur pied une manifestation de grande envergure à Martigny,

les vendredi 20 et samedi 21 novembre 2009

destinée à la fois aux enfants et à leurs familles, aux professionnels et au public en général.

Rappelons que la Convention, adoptée par l'ONU le 20 novembre 1989, est un instrument juridique international qui fait partie de la famille des droits humains et qu'elle a une portée contraignante pour les 193 Etats qui l'ont signée et ratifiée. La Suisse est devenue partie à ce traité en 1997 et dès lors, cette Convention doit être la référence de toute la politique nationale, cantonale et communale en matière de protection de l'enfant, d'accès aux différents droits (santé, éducation...) et de respect de l'enfant, considéré comme une personne à part entière et comme titulaire de droits.

La fête se déroule au CERM, Martigny, sur deux journées, une journée thématique et une journée associative. L'objectif est :

- De faire mieux connaître cette Convention,
- De sensibiliser les professionnels et les décideurs à son contenu,
- D'illustrer et de représenter différents articles de la convention,
- De rappeler les obligations qu'ont les Etats – et la Suisse - de mettre en application la Convention,
- De montrer de bonnes pratiques dans les différents secteurs d'activités,
- De célébrer cet anniversaire symbolique : la Convention est devenue adulte !

Le comité d'initiative et d'organisation de l'événement est composé de :

- ✧ Terre des Hommes - La Maison de Massongex
- ✧ Association Saint-Raphaël
- ✧ Fondation Moi pour Toit
- ✧ Association François Xavier Bagnoud
- ✧ Institut International des Droits de l'Enfant (IDE)
- ✧ Fondation Sarah Oberson
- ✧ Le Délégué à la Jeunesse du canton du Valais

Une valse à trois temps :

LA JOURNÉE DU VENDREDI 20 NOVEMBRE 2009

La journée thématique s'adresse à des professionnels : éducateurs, psychologues, sociologues, enseignants, travailleurs sociaux, médecins, ecclésiastiques, journalistes, juges, avocats, policiers,... Les étudiants sont bienvenus : une invitation particulière est adressée aux HES et HEP de Suisse.

L'objectif de cette journée est d'établir un panorama international et helvétique des actions entreprises dans le domaine des droits de l'enfant. Les présentations et discussions serviront à l'application de bonnes pratiques dans ce domaine.

En ouverture, cette journée se penchera sur Dame Convention, ses progrès, ses lacunes, ses défis sur le plan national et international. Puis, 5 thématiques plus spécifiques seront abordées durant la journée :

1. Jeunes et alcool : un tandem détonant
2. Les nouvelles technologies : progrès et périls
3. Abus sexuels, maltraitance : quelle protection pour les enfants ?
4. Migrations : un statut particulier pour l'enfant
5. La participation ou la nouvelle posture de l'enfant, sujet de droits

Cette journée thématique se terminera par un débat sur les obligations de la Suisse au titre de la CDE avec des responsables politiques suisses.

La manifestation aura lieu dans la salle Bonne de Bourbon du CERM, aménagée en lieu de conférence (500 places).

Pour plus de détails et pour s'inscrire : www.childsrights.org rubrique 20 ans des droits de l'enfant.

SOIRÉE DU VENDREDI 20 NOVEMBRE 2009

La journée se prolongera par une soirée festive qui associera la cérémonie d'anniversaire et un repas typiquement valaisan (dégustation vins et raclette). Cette soirée est ouverte aux participants à la journée thématique, aux officiels et invités et à un large public désireux de partager ce moment convivial autour du monumental

gâteau d'anniversaire, préparé par l'Association valaisanne des Pâtisseries-Confiseurs.

Elle se divise en plusieurs moments :

- * Ouverture, discours officiels
- * Vernissage et visite guidée du village Enfan'phare (village des associations)
- * Cérémonie du gâteau d'anniversaire et animation relative à la symbolique du gâteau
- * Moment convivial : Vive le Valais !

La participation à la soirée est encouragée.

JOURNÉE DU SAMEDI 21 NOVEMBRE 2009

La journée du samedi est une journée associative. Les organisateurs invitent les associations, ONGs et autres organisations qui se consacrent aux enfants et au respect de leurs droits à participer à l'événement et à présenter leurs activités grâce à des stands mis à disposition (Village Enfan'phare). De plus, une programmation d'événements culturels permet aux enfants et adolescents de s'exprimer sur divers modes (danse, musique, arts martiaux, mime, dessin, etc.)

La manifestation se répartit en 4 lieux :

- 🌈 Village Enfan'phare
- 🌈 Salle de spectacles (programmation organisée avec le Délégué à la Jeunesse du Canton du Valais, leitmotiv : les enfants s'expriment)
- 🌈 Cinéma non-stop : festival de films liés aux enfants et à leurs droits, collaboration avec la Lanterne Magique.
- 🌈 Espace restauration pour petits et grands.

Pour plus de détails et pour s'inscrire : www.childsrights.org rubrique 20 ans des droits de l'enfant.

L'événement est soutenu par la Confédération (OFAS), le Canton du Valais, la Commune de Martigny. Le Lion's club Sion et Valais romand offre un soutien logistique bienvenu.

Cet anniversaire sera placé sous le patronage de plusieurs personnalités et fera appel à de nombreuses organisations des droits de l'enfant, actives en Suisse ou à l'étranger, à partir de la Suisse.

Elle se veut un événement ouvert et convivial, sans but lucratif. Une véritable FÊTE.

Le leitmotiv : **ENSEMBLE POUR LA CONVENTION !**

Septembre 2009